FFSA
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE

45ème RALLYE NATIONAL DU GARD GT2I – ALES AGGLO
GT2I - 30ème Anniversaire
24 – 25 – 26 Juin 2016

PROGRAMME - HORAIRES

- **Lundi 25 avril 2016** : Parution du règlement
- **Lundi 25 avril 2016 minuit** : Ouverture des engagements
- **Lundi 13 juin 2016 :** Clôture des engagements : Lundi 13 juin 2016
- **Samedi 18 juin 2016:** 9h00 Parution du road-book
- BAR LE 106 - Rue Louis Gourdouze - L'impostaire 30110 Les Salles du Gardon

Dates et heures des reconnaissances :

- samedi 18 juin 2016, 9h -18h
- dimanche 19 juin 2016, 9h-18h
- jeudi 26 juin 2016, 8h-18h
- vendredi 27 juin 2016 8h-17h

Les reconnaissances des spéciales :
ES 7 « Pole Mécanique-GT2I» et ES 8-11 « Alès Agglomèration centre ville » se feront sur un seul passage prévus dans le tableau horaire du rallye, avec les véhicules de compétitions

- Vendredi 24 juin 2016 de 17h à 21h : Vérifications des documents :
Lieu : Salle de Briéfing Pole-Mécanique Alès –Cévennes, Vallon Fontanes 30340 Saint Martin de Valgalgues
- Vendredi 24 juin 2016 de 17h30 à 21h30 :Vérifications Techniques
Lieu : Paddock du Pole-Mécanique Alès –Cévennes, Vallon Fontanes 30340 Saint Martin de Valgalgues.
- Vendredi 24 juin 2016 à partir de 18h : Mise en place du parc de départ
Lieu : Avenue Jules Guesde à Alès.
- Vendredi 24 juin 2016 à 20h : 1ère réunion des Commissaires Sportifs
Lieu : Tour de contrôle du Pole-Mécanique Alès –Cévennes
- le Vendredi 24 juin 2016 à 22h : **Publication des équipages admis au départ et ordre de départ**
Lieu :Tour de contrôle du Pole-Mécanique Alès –Cévennes ainsi qu'au parc de départ, Avenue Jules Guesde à Alès.
- Vendredi 24 juin 2016 à 20h : Lieu Briefing des ouvreurs et véhicules d'encadrements
Lieu : Pc Course, Tour de contrôle du Pole-Mécanique Alès –Cévennes.
- Samedi 25 juin 2016 à 9h10 : Départ de la 1ère étape
Avenue Jules GUESDE à Alès
- Samedi 25 juin 2016 à 20h30 : 2ème réunion des Commissaires Sportifs
Tour de contrôle du Pole-Mécanique Alès –Cévennes
-Samedi 25 juin 2016 à 21h30 : Publication des résultats partiels.
Lieu : Tour de contrôle du Pole-Mécanique Alès –Cévennes ainsi qu'au parc de départ, Avenue Jules Guesde à Alès.
-Dimanche 26 juin 2016 à 9:00 : Départ de la 2ème étape
-Dimanche 26 juin 2016 à partir de 15h00 : -Arrivée Finale Place Gabriel Peri
-Dimanche 26 juin 2016 à 15:00 : 3ème réunion des Commissaires Sportifs,
Tour de contrôle du Pole-Mécanique Alès –Cévennes
Dimanche 26 juin 2016 à 15:30 : Vérification finale au Garage Prades Plan,
22 Avenue Marcel Cachin, à Alès
Dimanche 26 juin 2016 à 16:00 Publication des résultats du rallye et Remise des prix
Avenue Carnot à Alès.

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE D'ALES sise – Pole Mécanique d'Alès
30520 ST MARTIN DE VALGALGUES – 04 66 55 56 66 – 06 86 67 69 04
organise les 24, 25 et 26 juin 2016 en qualité d'organisateur administratif et technique.
Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Languedoc Roussillon le 21/03/2016 sous le numéro R9 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 354 en date du 6/04/2016

Comité d'Organisation

Bureau ASA Alès

Président	M. Fréderic ROSSEL	Licence n° 3954
Président délégué	M. Samuel TEISSIER	Licence n° 2010
Secrétaire	Mme Nathalie CHANTAGREL	Licence n° 9549
Secrétaire Adjoint	M. Nicolas BALDIT	Licence n°134045
Trésorier	M. Vincent RAVEL	Licence n°192123
Trésorier Adjoint	M. Dominique Montagne	Licence n°143841

Ainsi que Mme Fabienne ARNOUX, Mme Audrey JULIAN, M. Jacques MARONCLE, M. Michel MOLINE, M. Georges OCONNELL, M. Yannick TRIBES, , M. Michel VEZON, M. Franck SAUMADE, M. René BRUNET et toute l'équipe technique de l'Asa Alès

Organisateur technique

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE D'ALES sise – Pole Mécanique d'Alès
30520 ST MARTIN DE VALGALGUES – 04 66 56 55 56 66 – 06 86 67 69 04

1.1P.OFFICIELS

Président du Collège des commissaires Sportifs	M. Hervé BESSON	Licence n° 15182
Membres du Collège des commissaires Sportifs	M.Jacques GUINAMARD	Licence n° 14569
Membres du Collège des commissaires Sportifs	M. Jacques PAOLI	Licence n°2692
Secrétaire du Collège des commissaires Sportifs	Mme Martine VINCENT	Licence n° 44420
Directeur de Course	M. Alex COLLIN	Licence n° 9671
Directeur de Course Adjoint	M. Claude MARY	Licence n° 1622
Adjoint à la direction de course (Pc)	M. Nicolas BALDIT	Licence n°192123
Adjoint à la direction de course (Pc)	M. Evelyne ALLE-ROL	Licence n° 40773
Adjoint à la direction de course (Pc)	M. Michel CAMMAN	Licence n°1465
Secrétaire à la Direction de Course (Pc)	Mme Martine VINCENT	Licence n° 44420
Directeur de course adjoint délégué aux épreuves spéciales	Mme Carmen CORIA	Licence n°8747
Directeur de course adjoint (inter) délégué aux épreuves spéciales	Mme Sylvie MONTET	Licence n°205244
Directeur de course délégué aux épreuves spéciales	M. Jacques ETIENNE	Licence n°
Directeur de course délégué au aux épreuves spéciales	M. Armand HAY	Licence n°1253
Voiture tricolore	M. Patrick BOUTEILLER	Licence n°128253
Voiture Autorité	M. Samuel TEISSIER	Licence n°2010
Voiture Balai	M. Régis VINCENT	Licence n°47545
Commissaire Technique Responsable	M.Yvon JOURNAUX	Licence n°19327
	M.David FOURTET	Licence n°18310
	M.Alain COSTE	Licence n°18050
	M. Jean Pierre ROLLAND	Licence n°2693
	M.Jean CAMPANA	Licence n°4045
Responsable Chargés des relations avec les concurrents	M. Gérard BERTRAND	Licence n°5705
Chargés des relations avec les concurrents	M. Ivan PRISTCHEPA	Licence n° 205325
Chargés des relations avec les concurrents	M. Gérard DURAND	Licence n°13816
Chargés des relations avec les concurrents	Mme Hélène GUINAMARD	Licence n° 15891
Médecin responsable	Dr Michel ROMIEU	Licence n° 9031

Chargé de mise en place des moyens	M. Bruno PONS	
Chargé des relations avec la Presse	M. Olivier FOSSAT	Licence n°110338
Responsable de l'accueil des Officiels	Mme Audrey JULIAN	Licence n°
Responsable vérifications administratives	Mme Antonia DURAND	Licence n°210470
Responsables Parc assistance	M. Nicolas BARONI	Licence n°
Speaker		

1.2P. ELIGIBI1.2P. ELIGIBILITE

Ce Rallye compte pour la Coupe de France des **Rallyes Coef 4**, Championnat de ligue Languedoc-Roussillon – le Challenge ASA d'Alès-Claude Soumadieu.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le : le vendredi 24 juin 2016 de 17h à 21h Lieu : Salle de Briéfing Pole-Mécanique Alès –Cévennes, Vallon Fontanes 30340 Saint Martin de Valgalgues
Les vérifications techniques auront lieu: le vendredi 24 juin 2016 de 17h30 à 21h30 Lieu : Salle de Briéfing Pole-Mécanique Alès –Cévennes, Vallon Fontanes 30340 Saint Martin de Valgalgues
Les vérifications finales seront effectuées : Garage Prades-Plan
Adresse : Quai Bilina Alès Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 45 e RALLYE NATIONAL DU GARD – ALES AGGLO doit adresser au secrétariat du rallye :
L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE D'ALES sise - Pole Mécanique d'Alès
30340 ST MARTIN DE VALGALGUES demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 13 juin 2016 Si à cette date le nombre des engagés est inférieur à 70, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition. Les intéressés seraient alors immédiatement prévenus de cette décision.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 520 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 900 € (x 2)
- 25 € de réduction par membre de l'équipage licenciés à l'Asa d'Alès
-

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.
L'assistance sera autorisée au - Pole Mécanique d'Alès 30340 ST MARTIN DE VALGALGUES dans les zones définies dans le road book.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye de national du Gard-Alès Agglomération représente un parcours de 371,9km.
Il est divisé en 2 étapes et 5 sections.
Il comporte 11 épreuves spéciales d'une longueur totale de124 km.
Les épreuves spéciales sont :
Es 1-3-5 : Cendras – Le Pendedis :19km 500
Es 2- 4 -6 : Ste Cécile d'Andorge : 9km 500
Es 7 : Gt2I – Pole Mécanique : 5km
Es 8 -10 : Branoux les Taillades :14km 500
Es 9 -11 : Ales Agglomération : 1km500

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le :

- samedi 18 juin 2016 de 9h à 18h
- dimanche 19 juin 2016 de 9h à 18h
- jeudi 23 juin de 9h à 18h
- vendredi 24 juin de 8h à 17h

Les reconnaissances des spéciales 7 : Gt2i –Pole mécanique et 9–11 : Alès Agglomération seront intégrés dans le planning horaire du rallye sur un seul passage avec les véhicules de compétitions

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :
- Commissaire de route : chasuble jaune
- Chef de poste : Chasuble orange identifiée « chef de poste »
- Directeur de Course : chasuble orange identifiée « directeur de course »

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

10.1P. PRIX

Scratch :

1 er : 2 x engagement 2e : 1 engagement 3e : ½ engagement

Classe : (prix réduits de 50% si moins de 5 partants)
1 à 4 partants – 1er : 1 engagement
5 à 9 partants - 1er : 1 engagement 2e : ½ engagement 3e : 1/3 engagement
10 à 24 partants - 1er : 1 engagement 2e : ½ engagement 3e : 1/3 engagement 4e : ¼ engagement
25 et + partants - 1er : 2 engagements 2e : 1 engagement 3e : ½ engagement 4e : 1/3 engagement 5e : ¼ engagement

10.1.1P. Cas particuliers

Les valeurs des prix sont calculées en fonction du montant de l'engagement réellement payé par les différents lauréats. Les Prix Groupes et Scratch ne sont pas cumulables. Les équipages qui recevront un prix se verront également remettre une coupe par membre d'équipage. Deux commissaires seront également récompensés Dans le cas où il y aurait moins de 100 partants les prix seront minorés de 10% (sauf 1er de classe)

La remise des prix se déroulera le dimanche 26 Juin 2016 à 16h environ sur le podium d'arrivée Avenue Carnot.